

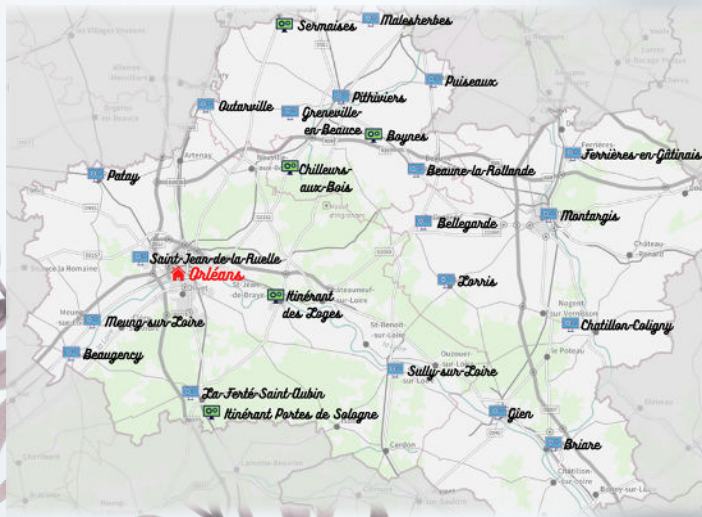
Point-justice en visioconférence

France Services Beaugency
France Services Beaune-la-Rolande
France Services Bellegarde
France Services Boynes
Espace Services Publics Briare
France Services Châtillon-Coligny
France Services Chilleux-aux-Bois
France Services Ferrières-en-Gâtinais
France Services Gien
France Services Greneville-en-Beauce
Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité La-Ferté-Saint-Aubin
France Services Itinérant les Loges
France Services Lorris
France Services Malesherbes
France Services Meung-sur-Loire
France Services Montargis
France Services Outarville
France Services Patay
France Services Pithiviers
Espace Services Publics Itinérant Portes de Sologne
Espace Services Publics Puiseux
France Services Saint-Jean-de-la-Ruelle
France Services Sermaises
France Services Sully-sur-Loire

Autres point-justice

Tribunal judiciaire d'Orléans
Tribunal judiciaire de Montargis
Mairie de proximité et maison de la réussite de L'Argonne
Maison de la réussite des Blossières

Pour prendre rendez-vous dans un des point-justice,
contactez la maison de justice et du droit.



Maison de justice et du droit d'Orléans

1 rue Henri Poincaré
45100 ORLEANS



Bolière

CONTACTEZ-NOUS



02.38.69.01.22



mjdorleans@gmail.com

Maison de justice et du droit d'Orléans Humaine & Connectée

JUSTICE DE PROXIMITÉ
PERMANENCES JURIDIQUES
GRATUITES ET
CONFIDENTIELLES
INFORMATION SUR VOS DROITS

Placée sous l'autorité du ministère de la Justice, la MJD a pour mission de permettre à l'institution judiciaire d'être plus proche, plus rapide et plus compréhensible



1 rue Henri Poincaré
45 100 Orléans La Source

du lundi au vendredi :
08h45-12h30 / 13h15-17h





UNE PRÉSENCE JUDICIAIRE

Le greffier assure l'accueil et des permanences d'information et d'orientation sur les procédures judiciaires.

Le Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquête notifie les rappels à la loi, assure les médiations pénales en présence de l'auteur de l'infraction et de la victime. Il s'occupe également des enquêtes sociales et anime des stages (sur convocation).

RÉSOLUTION AMIABLE DES LITIGES

Le conciliateur de justice : Il favorise le traitement amiable des conflits en matière civile. C'est un moyen simple, rapide et gratuit d'obtenir un accord entre les parties.

Lien Social et Médiation : Les médiateurs règlent les litiges en matière civile et familiale par la médiation (les lundis, mercredis et vendredis matin).

Le délégué du défenseur des droits :
Il règle notamment les litiges entre l'administration et le particulier, promeut les droits de l'enfant, lutte contre les discriminations (le mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ainsi que le jeudi de 9h à 12h30).

La prise de rendez-vous est obligatoire pour rencontrer nos intervenants

INFORMATIONS JURIDIQUES VIA LE CDAD DU LOIRET

CDAD du Loiret : information juridique sur les procédures judiciaires et en droit du travail / aide à la constitution d'un dossier d'aide juridictionnelle.

Familles de France : information sur le droit de la consommation (le lundi de 9h à 12h) / aide à la constitution d'un dossier de surendettement (le mardi 9h à 12h et de 14h à 17h)

ADIL 45 : information juridique sur le droit du logement (le 2ème et le 4ème mardi du mois de 9h à 12h)

CIDFF du Loiret : information sur les droits des femmes et des familles (le mardi de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 9h à 12h)



CONSULTATIONS JURIDIQUES VIA LE CDAD DU LOIRET

**Consultations
gratuites
d'avocats** : 2ème
et 4ème vendredi
du mois de 14h à
17h

**Consultations
gratuites de
notaires** : le 1er
jeudi de
chaque mois
de 9h à 12h

AIDE AU NUMERIQUE ET AUX DÉMARCHES

Action Numérique :
accompagnement aux
démarches numériques (le
2ème et le 4ème vendredi
du mois de 14h à 17h)

Ecrivain public : aide à la
rédaction d'un courrier (le
mercredi de 9h à 12h30 et de 14h
à 17h)

AIDE AUX VICTIMES

AVL : Aide les victimes d'infractions pénales en délivrant des informations et en les orientant dans leurs démarches (le 2ème et le 4ème mercredi du mois de 9h à 12h).

